Mis en ligne le 29/05/2026 à 11h08
REÇU EN PREFECTURE
le 29/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104619-20260526-CM030712026

OLLAINVILLE LA ROCHE

OllainVille

DELIBERATION
N° CM 03/071/2026

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 26 mai 2026 -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

Présents et représentés :
29

Le vingt-six mai deux mille vingt-six, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le vingt mai deux mille vingt-six, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, en Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
Mme Marine FOUQUET, M. Nicolas FOUQUE, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Thierry DELCUPE, Mme Mireille SEGALA, M. Julien BOUILLON, Mme Gwennaëlle SOYEZ, M. Thierry FAVOCCIA, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-Anne JANNIN, Mme Lydie ROCHER, M. Gilles ROUILLON, M. Thierry PALLIER, M. Vincent PREVOST, M. Philippe CHÉRY, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Stéphanie ESCANDE, Mme Alexandra VINCENT, Mme Typhanie KERESELIDZE, Mme Caroline DOUX, M. Aurélien TEDESCO, M. Ludovic GOURDY, M. Jean-Philippe LAURENT, M. Laurent MEUNIER, Mme Nathalie NOULIN, Mme Valérie RICHETIN, Mme Nathalia VIEIRA, Conseillers Municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nicolas FOUQUE

- **Désignation des délégués au sein de l'association « Le Triangle Vert »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'Association « Le Triangle Vert » prévoyant la représentation des communes adhérentes au sein de ses instances,

Vu l'adhésion de la commune d'OLLAINVILLE à l'association « Le Triangle Vert » par délibération n° CM 08 /029/2021 du 23 mars 2021,

Considérant l'installation du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026,

Considérant l'intérêt pour la commune de participer aux actions menées en faveur de la préservation et de la valorisation des espaces naturels et agricoles, ainsi que du développement d'une agriculture maraîchère de proximité,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les élus appelés à représenter la Commune au sein des instances de cette association,

Mis en ligne le 29/05/2026 à 11h08
REÇU EN PREFECTURE
le 29/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104619-20260526-CM030712026

Considérant qu'en application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il peut être procédé à cette désignation par un vote à main levée si le Conseil Municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret,

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée,

Monsieur Thierry FAVOCCIA, Adjoint au Maire, fait appel à candidatures parmi les membres de l'assemblée.

- Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, propose, pour la liste « Ollainville avec Vous », les candidatures de :

Titulaires :
- Monsieur Nicolas FOUQUE
- Madame Véronique MAFFÉO

Suppléants :
- Madame Gwennaëlle SOYEZ
- Monsieur Vincent PREVOST

- Madame Valérie RICHETIN propose, pour la liste « Vivre Ollainville autrement », les candidatures de :

Titulaires :
- Madame Valérie RICHETIN
- Monsieur Jean-Philippe LAURENT

Suppléants :
- Monsieur Laurent MEUNIER
- Madame Nathalia VIEIRA

Monsieur FAVOCCIA invite ensuite les élus à procéder à main levée à l'élection des délégués de la Commune au sein du « Triangle Vert ».

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE (5 voix contre : M. Laurent, M. Meunier, Mme Noulin, Mme Richetin et Mme Vieira)

- Désigne comme délégués de la Commune au sein des instances de l'association « Le Triangle Vert » :

Titulaires :
- Monsieur Nicolas FOUQUE, Adjoint au Maire
- Madame Véronique MAFFÉO, Conseillère Municipale,

Suppléants :
- Madame Gwennaëlle SOYEZ, Adjointe au Maire
- Monsieur Vincent PREVOST, Conseiller Municipal

Le 28 mai 2026
Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

MAIRIE D'OLLAINVILLE (ESSONNE)